

Compte rendu du conseil d'établissement V2

17 octobre 2024-, 18 :10

Etaient présents :

Administration :

M. Didier ARIDAUD	Principal
M. Cyril TOURNIER	Principal Adjoint
Mme Corinne GOUDALIER	Gestionnaire
Mme Yasmine KHALIL	CPE

Personnels :

M. Stéphane MOKHTARI	Personnel enseignant sans étiquette
M. Saïd NASSEH	Personnel enseignant sans étiquette suppléant
M. José DA CUNHA	Personnel enseignant FSU - Suppléante
M. Mohammed FATIHI	Personnel ATOSS suppléant

Usagers :

Mme Fairouz EL MOUDDEN	Parent délégué (UCPE)	
M. Youssef BELLIL	Parent délégué (UCPE)	
Mme Siham BOUHLAL	Parent délégué (UCPE)	Suppléante
Mme Houda FASLA	Parent délégué (UCPE)	Suppléante
Mme ZOUHOUR-MESFIOUI Sanaa	Parent délégué (PEEP)	Suppléante
M. Camil OURRADI	Elève délégué	
M. Ghali BOUGJA	Elève délégué - suppléant	

Etaient absents Excusés :

Personnels :

M. Stéphanie RANDAZZO	Personnel enseignant sans étiquette suppléante
Mme Béatrice OUKNINE	Personnel enseignant FSU
Mme Dominique DRAGO	Personnel ATOSS

Usagers :

Mme ROCAMORA Nathalie	Parent délégué (PEEP)
-----------------------	-----------------------

M. Aribaud a exceptionnellement autorisé les représentants suppléants à assister à ce premier Conseil d'établissement sans voix délibérative.

Ordre du jour :

1. Adoption Compte Rendu du 10 juin 2024
2. Bilan de rentrée
 - Effectifs, DNB, Remplacement de courte Durée (RCD)
 - Vie Scolaire (Projet PHARe)
 - Choc des savoirs
3. Installation des instances
4. IMPs 2024
5. Tenue unique
6. Voyages, sorties, événements
7. Calendrier pédagogique.
8. Questions diverses

Déroulement de la séance :

1. Validation du CR du CE du 10 juin 2024

Pas de remarques particulières.

Vote à l'unanimité

2. Bilan de rentrée

a. Effectifs

	R2021	R2022	R2023	R2024	Extérieur
6ème	137	145	155	145	+ 21
5ème	172	164	150	169	+ 20
4ème	159	174	177	155	+ 15
3ème	176	174	175	174	+ 8
	644	657	657	643	

Capacité de 700 élèves. Confort de fonctionnement : 680 élèves.

Pour des raisons d'effectifs des écoles primaires, baisse de la cohorte en 6e.

Barre de fermeture de classe : 150 élèves.

La nouveauté de cette année : beaucoup d'élèves viennent des partenaires ; la plus-value des EGD par rapport aux partenaires est de plus en plus reconnue.

Représentant des parents d'élèves : pourquoi ces arrivées plus importantes des partenaires ?

M. le principal note qu'il est intéressant de constater que des familles issues de ces établissements demandent de plus en plus à rejoindre un établissement EGD.

Le nombre d'heures de langue en anglais dans l'établissement est plus important que l'horaire normal, ce qui est une plus-value.

Représentant des élèves : l'AEFE n'est plus vue comme avant, les écoles homologuées ont de meilleures infrastructures et concurrence de l'OSUI. Il est avancé le problème des absences liées aux grèves.

M le principal : il y a des grèves, certes, mais les conditions de travail sont bien meilleures dans les EGD, d'où les nombreuses candidatures des personnels enseignants des partenaires qui veulent entrer dans le réseau des EGD.

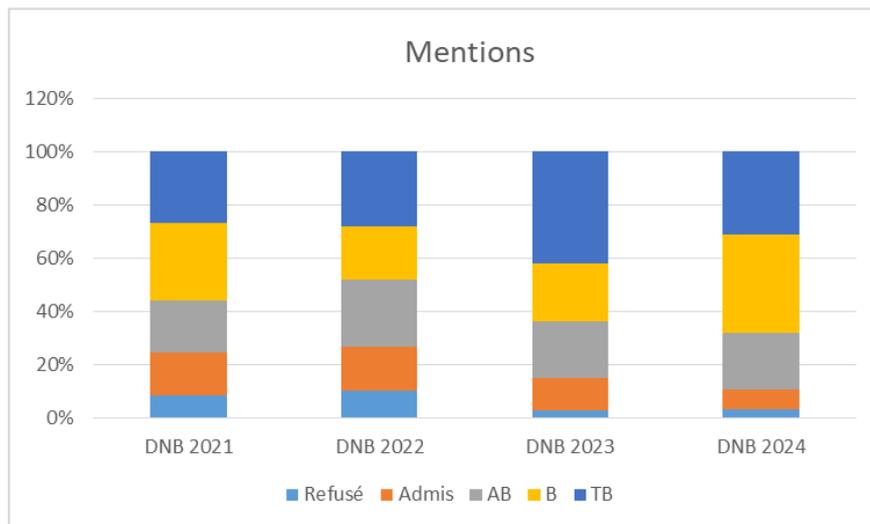
Le représentant FSU : l'EGD est porteur de valeurs, et accueille tous les élèves, notamment les EBEP ; il y a une véritable politique d'inclusion contrairement aux partenaires.

Le représentant des parents d'élèves : beaucoup de personnes habitent plus loin et préfèrent les établissements partenaires, localisés dans les nouveaux quartiers résidentiels de Casablanca.

Le représentant des élèves : il vaut mieux des classes avec des effectifs réduits pour avoir un meilleur enseignement.

b. DNB

	Refusé	Admis	AB	B	TB
DNB 2021	8%	16%	20%	29%	27%
DNB 2022	10%	17%	25%	20%	28%
DNB 2023	3%	12%	21%	22%	42%
DNB 2024	3%	7%	21%	37%	31%



M. le principal : Résultats comparatif sur 4 années : 97 % de réussite ; AF dans les 5 premiers établissements du Maroc.

Le représentant des Élèves : et en France ?

M Le principal : en France les résultats au DNB sont autour de 80 %.

CPE : travail dès la 4e pour éviter l'échec scolaire.

M le principal : Baisse des mentions très bien, mais augmentation des mentions bien cette année par rapport à l'année dernière. Constat que les élèves ne veulent pas se dépasser.

c. Vie Scolaire (Projet pHARe)

Présentation par M le principal adjoint du programme PHARE qui a pour objectifs de lutter contre le harcèlement à l'école, de travailler sur la santé et le climat scolaire.

- Importance du CESCE pour les actions.
- Actions individuelles ; taille du collège qui permet une relation plus "humaine", qui permet de lutter contre les violences et gagner en réactivité.
- La CPE : gestion des situations de harcèlement dont on a connaissance ; objectif : sensibilisation des élèves et des parents pour signaler des situations de harcèlement.

- Semaine de sensibilisation au harcèlement
- Mise en place d'actions plus structurées. Intervention la plus rapide possible.

Adresse : harcèlement@anatolefrance.org pour signaler.

Le représentant des élèves : malgré la sensibilisation au harcèlement l'année dernière, il y a toujours des problèmes avec des cas qui ne sont pas vus comme du harcèlement.

La CPE : il y a une différence entre des conflits entre élèves et des situations de harcèlement.

M le principal: deux situations de harcèlement ont déjà traitées dans l'établissement depuis la rentrée ;

1 situation actuelle : en 4e; un élève a été harcelé sur des réseaux sociaux, échange de photos dans un faux groupe par 4 élèves, qui ont diffusé ces photos. Première action : protéger l'élève puis un discours à tous les élèves de 4e.

Le représentant des parents d'élèves : y a t-il un niveau plus particulièrement touché par le phénomène du harcèlement ?

M le principal : non, de la 6e à la 3e ; en 6e / 5e, ce sont surtout les filles ; en 4e / 3e, ce sont surtout les garçons.

Importance de surveiller l'usage des réseaux sociaux et de la vigilance des parents indispensable pour contrôler l'utilisation du numérique.

Représentante des parents d'élèves : les représentants des parents essayent de faire au mieux pour sensibiliser les autres parents et les enfants aux problèmes du numérique. Demande de travail au collège sur la sensibilisation des parents.

M Le principal : rappelle la mise en place l'année précédente des ambassadeurs contre le harcèlement qui ont fait des actions de sensibilisation en primaire.

La CPE : intervention dans les classes de Claude Bernard et Gauthier par les ambassadeurs contre le harcèlement.

Le représentant des élèves : l'outil numérique est devenu un outil du quotidien, essentiel, mais nécessité d'un contrôle.

Le représentant des élèves : sensibilisation nécessaire des élèves dès le primaire, et des parents très tôt depuis le début de la scolarité.

d. Choc des savoirs

M Le principal :

- mise en place en classe de 5e en français et mathématiques ;
- 3 groupes de 18 élèves constitués à partir de deux classes ; groupe mixte qui ont des compétences un peu plus supérieures aux autres.
- Même progression pédagogique.

Bilan demandé par M le principal aux professeurs qui ont ces groupes.

Maths : 3 groupes ; premier test ; deuxième évaluation par groupe et évaluation spécifique dans le groupe mixte. Après les vacances, harmonisation des pratiques. A la mi semestre, changement éventuel des groupes. Groupe mixte : élèves perturbateurs qui s'ennuyaient en classe ne le font plus.

Les professeurs de mathématiques sont satisfaits.

M Le principal : Quelques erreurs d'aiguillage en début d'année. Volonté de ne pas donner aux élèves l'impression d'existence de groupes de bons ou moins bons.

Ce ne sont pas les parents qui choisissent les groupes dans lesquels sont les élèves ; changement de groupes prévus à la mi-novembre, mi-janvier et enfin mi-avril.

Le représentant des personnels sans étiquette : les élèves ne savent pas dans quels groupes ils sont.

Le représentant des parents : groupe mixte : progression plus importante dans les compétences ce qui va créer un différentiel d'écart entre les élèves.

M Le principal : la situation n'est pas comparable à ce qui se passe en France.

3. Installation des instances

Voir tableau en annexe.

Présentation des instances par M Aribaud.

Mademoiselle Khalil CPE doit désormais voter ; 5 personnels seront désormais dans le collège de la direction

Collège des personnels élus, pour l'instant 3 titulaires, 3 suppléants chez les enseignants ; Atos ; 1 titulaire, 1 suppléant

La constitution du Conseil d'Établissement 2025-2026 sera de :
5 représentants de l'administration : 1 COCAC ; 1 Principal ; 1 principal Adjoint ; 1 CPE ; 1 gestionnaire
5 représentant des personnels : 4 enseignants ; 1 ATOSS
5 représentants des usagers : 3 parents d'élèves ; 2 élèves

Le représentant des personnels liste FSU : ce changement du nombre de votants ne nécessite-il pas un changement du RI du CE ?

M Le principal : il va vérifier s'il faut un vote du CE ; dans l'affirmative, le vote serait fait lors du dernier CE de l'année scolaire en cours.

Conseil de discipline

Le nombre volontairement inégal entre la direction ; ajout d'un professeur (passage de 3 à 4) ; 2 élèves sont désormais présents.

Autres instances qui ne sont pas constituées obligatoirement par des personnes élues :

La commission éducative

Commission disciplinaire qui ne donne pas de sanction mais cherche à trouver des solutions éducatives.

Conseil de vie collégienne

Les élections des élèves sont faites à la rentrée des vacances.

Le représentant des parents d'élèves : le délégué des élèves est-il d'office membre dans la CVC ?

M Le principal : non, mais il peut se présenter aux élections.

Cellule de formation continue

CESCE

Commission cantine

M le principal fait remarquer que cette commission n'a pas vraiment fonctionné les années précédentes.

Le représentant des personnels sur la liste FSU : ne peut-on lancer un appel d'offre avec un restaurateur qui répondrait à des exigences au niveau nutritif ?

M le principal : Ce n'est pas possible car le collège n'a pas de restauration et a un contrat d'exclusivité avec Newrest

Vote sur les commissions vote à l'unanimité

M Le principal : point sur la réunion SPCSI de mars à juin ; validation du droit du collège à lancer les travaux ; puis concours d'architectes (une 20 aine à une 50 aine), 6 millions et demi d'euros ; on retient 4 projets, rémunérés à hauteur de 400 000 dirhams chacun, vote de la commission à l'AEFE ; 8 à 10 mois de délai, si tout se passe bien été 2026.

Le représentant des personnels liste FSU : demande à ce que les personnels enseignants, éducatifs et usagers de l'établissement puissent participer au choix des projets d'architectes. M Le principal: idée intéressante. Transmission de la demande par M Aribaud aux autorités compétentes

M Le principal précise que la construction se fera en site occupé.

Le représentant des personnels liste FSU : y aura-t-il comme à St Exupéry, à Rabat, un transfert sur un site différent.

M Le principal : à St Exupéry, le site sera totalement détruit donc pas de possibilité de rester dans les bâtiments actuels.

Le représentant des personnels sur la liste FSU : au collège, certains jours les salles sont toutes occupées, et certains professeurs sont obligés de faire cours en cybersalle ; comment cela se passera-t-il lorsque le site sera occupé ?

M le principal : la cour 2 sera condamnée en partie, et des préfabriqués seront installés dans la cour1.

4. IMPs 2024

M Le principal : présentation des IMP.

CP du 10/10/2024	IMP	
	IMP 23-24	IMP 24-25 Proposition
Maths	1	1
Anglais	1	1
Français	1	1
SVT	0,5	0,5
Sciences physiques	0,5	0,5
Technologie	1	1
HGF	1	1
Arabe	1	1
EPS	1	1
Coordo Securisme CAF	1	1

PRIO	0,5	0,5
Tutorat Elèves	1,5	1
Section Rugby	0,5	0,5
Formateur secourisme	0,5	0,5
Suivi 3èmes Stages	0,5	0,5
Référent Culturel	0,5	0,75
Référent numérique	1	1
Référent communication	2	3
Projets interdisciplinaires	3	1
Référent décrochage		0,5
Mise en œuvre des parcours	0,5	0,25
Tutorat Néo Recrutés	0,5	
Référent E3D	0,5	
Référent événements, voyages...		2

IMP : pour rémunérer une action autre que celle devant les élèves.

La CPE : Devoirs faits ; mardi et jeudi, 3 professeurs ; 1 professeur de méthodologie, un de science et un plus littéraire. Les élèves susceptibles d'être dans le dispositif devoirs faits ont été désignés par le PP à la CPE.

20 heures allouées.

Le représentant des personnels liste FSU : Question sur l'IMP PIX et IA ; quid du numérique qui était avant assuré par la référente numérique ?

M Le principal constate en effet le manque d'un référent numérique qui était assuré auparavant par un professeur, qui n'a pas souhaité poursuivre cette mission ; M. le principal n'a pas trouvé de volontaire cette année. Il remarque en effet que ce manque est regrettable pour accompagner des professeurs qui auraient besoin d'aide.

Le représentant des personnels liste FSU : concernant le Référent décrochage, est-il possible d'associer la psy et l'infirmière au groupe décrochage afin de mieux aider les élèves du dispositif.

M Le principal convient qu'il demandera aux différents interlocuteurs de se mettre en contact pour mieux cerner le profil des élèves décrocheurs.

5. Tenue unique

M Le principal : proposition d'une commission composée à part égal d'usagers, d'élèves, des personnels ; il va aussi se renseigner sur les modalités qui ont été mises en place dans les autres établissements.

A l'issue de cette commission, un vote sur une proposition sera présenté à toute la communauté, puis vote au prochain CE, pour une mise en œuvre à la rentrée 2025.

Le représentant des personnels liste FSU : au lieu d'une commission mise en place d'un groupe de travail, moins lourd qu'une commission.

Le représentant des élèves : quel choix dans l'habillement ?

Le représentant des élèves : le sujet a fait beaucoup de bruit l'année dernière parmi les élèves du collège, après la mise en place d'expérimentations en France ; des avantages avec la réduction des discriminations par rapport à la tenue, l'image des élèves à l'extérieur du collège ; mais cela doit plaire aux élèves.

Le représentant des personnels sans étiquette : intervention sur les tenues déjà mise en place lors d'événements comme le Trèfle et que les élèves étaient fiers de porter.

Le représentant des personnels administratifs : tenue unique peut être un moyen de réduire le harcèlement des élèves sur leurs vêtements.

M. Aribaud proposera de réunir un groupe de travail et contactera les éventuels volontaires.

6. Voyages, sorties, événements

Voyages et sorties entre le 1er janvier et le 5 juillet 2025

- AS foot féminine

Compétition à Sousse ; 13 élèves : 6700 dirhams

Meknès

- Kénitra

Tournoi avec 6 joueurs par établissement, 3 filles et 3 garçons de 6e ; choix d'élèves dans des familles en difficulté et qui ont des qualités physiques ; 9000 dirhams pour les 6 qui sont intégralement payés par l'établissement.

- Nour

Intervention de M Nasseh à la demande de M Le principal en tant qu'organisateur à la demande.

Difficultés d'organisation avec les responsables de la centrale de Nour.

Le représentant des élèves : demande de précision sur le déroulé du voyage. Un problème pourrait se poser pour les élèves de 3e qui seront sélectionnés pour le Todra.

M le principal : Dates modifiables avec changement au mois d'avril en cas de difficultés au mois de février. Il préférerait que le voyage soit organisé au mois de février pour travailler la cohésion de classe.

Au moment du vote aujourd'hui ; pas de réponse claire sur l'organisation du voyage de la part des organisateurs compte tenu d'incertitudes sur le transport en avion et l'accueil par les autorités de la centrale de Nour.

- Tournoi Med rugby

Présentation de M Aribaud : 6e et 5e à Casablanca ; équipes de 14 dont 2 accompagnateurs ; budget 660 000 dirhams ; 100 000 dirhams AEFÉ et UNSS Maroc ; IBIS sponsor officiel et apporte 200 000 dirhams ; plaquette avec des sponsors : 15000 ou 30000 dirhams ; environ 3000 dirhams par élèves ; logement à l'hôtel Ibis de Abdelmoumen ; compétition au COC. Sponsor : financer une équipe locale et diminuer la part par élève par établissement.

- Tizi N'Oucheg

Le représentant des personnels liste FSU : question sur la mention "à confirmer".

M le principal: la question se pose sur les dates.

- Todra

M le principal adjoint: voir avec M Arnaud si les dates du Todra pourraient être changées. Si les dates d'avril sont retenues, il faudrait déplacer la sortie au Todra.

- Sand Rugby Oualidia

Vote à l'unanimité de l'ensemble des voyages.

7. Calendrier pédagogique.

M Le principal adjoint présente le calendrier pédagogique.

Le représentant des personnels liste FSU : épreuve commune HG au mois de janvier

(chaque professeur organiser une épreuve type brevet sur l'un de ses créneaux de 2 heures avec les 3e)

8. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été présentée par les élus au CE.

La séance est levée à 21 :00.

Le Principal

D. Aribaud



Le secrétaire de séance

M. Da Cunha